



TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT  
DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS

Case postale  
Rue des Moulins 8  
1401 Yverdon-les-Bains

REÇU LE 16 MAI 2017

Monsieur  
Alain VUITHIER  
Avocat  
Rue du Simplon 25  
Case postale 551  
1001 Lausanne

N/réf  
PE13.012968-SSM  
(à rappeler dans toute correspondance)

V/réf

Date  
16 mai 2017

**Affaire pénale : BURDET Marc-Etienne et CONUS Daniel**

Maître,

Le président accuse réception de votre envoi du 12 mai 2017.

Le dossier étant suffisamment complet pour apprécier les faits, il me charge de vous informer qu'il refuse en l'état d'assigner et d'entendre vos témoins René Lambert, G. Blanc, A. Michel, Emmanuelle Murith-Kaelin, Patricia Dupraz-Grand, Birgit Savioz, Aldo Ferraglia, Louis Sansonnens et Denis Piotet.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier :

p.o. Joël Caggiano, empl.

Copie à :  
- Monsieur Jean CAVALLI, Avocat